

# Max Brisson monte au front

## VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Le sénateur Les Républicains va présenter son rapport sur le suivi du Grenelle des violences conjugales

Pierre Sabathié  
p.sabathie@sudouest.fr

Le sénateur LR des Pyrénées-Atlantiques, Max Brisson, a planché sur le Grenelle des violences conjugales, en sa qualité de vice-président de la délégation des droits des femmes, au Sénat. Il a ainsi rencontré les différentes structures du Béarn et du Pays basque qui travaillent à la lutte contre les violences intra-familiales.

Le parlementaire souligne d'abord « la qualité et l'investissement des différents acteurs qui jouent un rôle dans le suivi des victimes, avec un riche tissu associatif qui se présente avec des cultures différentes, selon que l'on se situe en Pays basque ou en Béarn ».

S'il doit apporter un bémol à ce tableau, c'est « le cloisonnement qui existe. Chaque association fonctionne avec sa propre logique, sa propre approche, ce qui peut créer parfois des failles, des béances dans le douloureux parcours des victimes ». Ses différents entretiens montrent aussi « des problèmes de financement et de

moyens que rencontrent ces différentes associations. Elles perdent trop de temps à chercher des subventions. »

### Logements d'urgence, le hic

Max Brisson pointe du doigt des manques dans plusieurs domaines. À commencer par le logement. Dans un secteur tendu comme le Pays basque, il est difficile de trouver des hébergements d'urgence en ville. Le problème existe aussi en milieu rural, où il n'y a pas de structure hôtelière, ni d'appartement réservé à ce type d'accueil.

« À cela s'ajoutent des difficultés de cohabitation entre les différents publics, souvent précaires, que l'on retrouve dans les hébergements d'urgence. Les violences conjugales touchent toutes les catégories socioprofessionnelles, et quand les victimes doivent être logées en urgence avec leurs enfants, cela devient complexe », constate le sénateur biarrot. Le Grenelle des violences conjugales prévoit ainsi de mobiliser les bailleurs sociaux pour mettre à



Max Brisson est vice-président de la délégation des droits des femmes au Sénat. PHOTO P. S.

disposition des logements en cas de besoin. Max Brisson a également rencontré des représentants de la gendarmerie et de la police du département. « Le groupement de gendarmeries des Pyrénées-Atlantiques a mis en place une cellule qui fonctionne 24 heures sur 24, sept jours sept, pour recueillir les plaintes des victimes. »

### Unité de victimologie

En revanche, le sénateur va continuer de militer pour que l'Institut

médico-légal de Bayonne bénéficie des mêmes financements que celui de Pau. « Nous avons une unité de victimologie performante à Bayonne, mais qui n'est pas financée comme telle, c'est un vrai sujet. La précédente garde des Sceaux, Nicole Belloubet, n'avait pas apporté de réponses satisfaisantes à nos interventions. Nous devons avancer là-dessus », prévient Max Brisson. Éric Dupond-Moretti aura-t-il une oreille plus attentive aux demandes des parle-

mentaires et élus locaux ? Ce sera le dossier à suivre de ces prochains mois.

Côté judiciaire d'ailleurs, Max Brisson note quelques réticences de la chancellerie quand il faut, par exemple, statuer sur les questions d'autorité parentale et de privation des libertés lorsque le conjoint violent est aussi père de famille. « La possibilité de délivrer un bracelet anti-rapprochement est très peu utilisée, pas plus que les ordonnances de protection. »